



Litige avec mon garage, 1 mois et 19 jours pour la peindre???

Par **yayatahiti**, le **19/01/2015** à **15:47**

Bonjour ,j ai déposé mon véhicule chez mon garagiste le 1 décembre 2014 ,pour la repeindre.Nous sommes le 19 et toujours rien de fait ,sachant qu il y eut plusieurs anomalies lors du passage au vernis.En me renseignant chez plusieurs...peintre ,la plupart le font en 1 semaine maximum.Quels sont mes droits ,puis je la faire faire chez quelqu'un d autre? Merci d avance à tous.

Par **moisse**, le **20/01/2015** à **10:31**

Bonjour,

[citation].Quels sont mes droits [/citation]

Etes-vous en possession d'un devis/ordre de réparation chiffré, daté et indiquant un délai de réalisation ?

Si non ce qui paraît probable, vous devez mettre en demeure (le courrier doit comporter cette formule) le garagiste de vous restituer le véhicule dûment peint comme prévu en indiquant un délai raisonnable, une semaine selon votre expérience.

[citation]puis je la faire faire chez quelqu'un d autre[/citation]

Si vous parvenez à le récupérer pourquoi pas.

Mais attention de ne pas tomber de Charybde en Scylla, la seconde entreprise vous imputant des frais de préparation supplémentaires compte tenu de l'opération précédente avortée en cours de route.